

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 31 MARS 2022

Sous la présidence de Monsieur Christian OST,  
Vice-président du CCAS

Membres élus présents : Christian OST, Bernard SAETTLER, Elisabeth TAGLANG.

Membres nommés présents : Michela COLNAGHI-PIERRE, Patricia GONZALEZ, Georges HAYEK, Marie-Anne PIOU, Betty SCHALL.

Membres absents excusés : Cécile DELATTRE, Eddy COUSINARD, Sandra PETER, Isabelle UNTEREINER

Monsieur Christian OST, vice-président du CCAS, ouvre la séance à 19h00



### 1. DEMANDE D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

1.1 Bons alimentaires :

Liste des bons alimentaires attribués		
Date d'attribution	Orientation	Montant
18/03/2022	CCAS	40.00 €
Total		40.00 €

1.2 Demandes de secours financiers : pas de demande de secours financier.

### 2. DOSSIERS D'AIDE SOCIALE LEGALE

Un dossier d'aide sociale légale pour la prise en charge des frais d'hébergement a été transmis au service autonomie de la CeA.

### 3. AFFAIRES BUDGETAIRES

#### 3.1 Compte administratif 2021 :

La balance générale du compte administratif 2021 du CCAS s'établit comme suit :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Section fonctionnement	21 302.77 €	31 956.50 €	10 653.73 €
Section investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total	21 302.77 €	31 956.50 €	10 653.73 €
Résultat clôture 2021	/	/	10 653.73 €

*Le conseil d'administration adopte à l'unanimité le compte administratif 2021 du CCAS.*

#### 3.2 Compte de gestion 2021 :

La balance générale du compte de gestion 2021 du CCAS s'établit comme suit :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Section fonctionnement	21 302.77 €	31 956.50 €	10 653.73 €
Section investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total	21 302.77 €	31 956.50 €	10 653.73 €
Résultat clôture 2021	/	/	10 653.73 €

*Le conseil d'administration adopte à l'unanimité le compte de gestion 2021 du CCAS.*

#### 3.3 Reprise de l'excédent de fonctionnement 2021 :

L'excédent de fonctionnement dégagé par le Compte Administratif est de :

10 653.73 euros pour le seul exercice 2021

*Le conseil d'administration prend acte de l'excédent de fonctionnement dégagé par le compte administratif 2021 du CCAS pour un montant de 10 653.73 € et décide d'affecter ce résultat en section de fonctionnement à l'excédent reporté au budget primitif 2022 (report à nouveau compte 002).*

### 3.4 Budget primitif 2022 :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Section fonctionnement	30 653.73 €	30 653.73 €	0.00 €
Section investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total	30 653.73 €	30 653.73 €	0.00 €

*Le conseil d'administration adopte à l'unanimité le budget primitif 2022 du CCAS.*

## 4. COMMUNICATION

Prochain ACTU : rédaction d'un article sur les réfugiés ukrainiens et rappel sur les modalités d'inscription sur le registre canicule.

Prochain MAG : article pour le plan canicule

## 5. ACTIVITES DU CCAS

5.1 Accueil des réfugiés ukrainien :

*Le conseil d'administration du CCAS décide à l'unanimité de supprimer jusqu'au 31/12/2022, pour les bénéficiaires de la protection temporaire, l'obligation de résider sur la commune depuis au moins trois mois en cas de demande de secours financier ou de bons alimentaires.*

5.2 Point sur les anniversaires séniors

Présentation du tableau du second trimestre 2022.

5.3 Retour sur les sujets abordés lors des réunions élu/agent

## 6. LOGEMENT SOCIAL

Dossiers suivis :

	T2	T3	T4	T5	Total
Parc existant	7	6	2	10 (dont 5 qui sont actuellement dans des T3 qui accepteraient également un T4)	25
Logements neufs	1	2	3	0	6
Total	8	8	5	10	31

## 7. DIVERS

- 7.1 Point sur le projet « Bienvenue » : Le prochain CoPil aura lieu le mercredi 20 avril 2022 à 10h. ;
- 7.2 Politiques sociales : prochaine réunion de travail sur le sujet le jeudi 12 mai 2022 à 19h00.
- 7.3 Calendrier des dates des conseils d'administration 2022 :
- Jeudi 9 juin 2022 ;
  - Jeudi 22 septembre 2022 ;
  - Jeudi 17 novembre 2022.

La séance est levée à 21h30.

Certifié conforme  
et exécutoire

La Présidente,  
Cécile DELATTRE,

